

Processus de réflexion - fusion des 5 communes de la Béroche
Devis indicatif, version draft 2

jeudi, 11 août 2011

Base de travail initiale

Hypothèse de travail :

- 1 Le processus de réflexion est calqué sur l'exemple Val-de-Ruz, adapté aux communes de la Béroche
- 2 Le processus intègre les autorités et la population ; à ce titre, des groupes de travail sont formés pour assurer une large participation au processus.
- 3 Le pilotage du processus est assuré par un comité intercommunal, coordonné opérationnellement par une présidence (pas de bureau ou de comité de pilotage en sus)
- 4 La gestion administrative et logistique du comité est assurée par les 5 communes (ordre du jour, présidence, organisation, procès-verbaux)
- 5 Le comité se réunit à un rythme mensuel pendant la période de l'état des lieux, puis bimensuel des la fin de l'état des lieux
- 6 La communication est intégrée dans le présent devis. Des tâches spécifiques seront sous-traitées à des professionnels experts. Il intègre également la gestion active d'un site internet (création du site non compris)
- 7 L'élaboration du projet de société (document) est intégrée dans le devis estimatif
- 8 Les coûts annexes (graphisme, impression, location, conférence de presse, apéritifs, tous ménages, etc.) sont indiqués à titre indicatif uniquement ; ils font l'objet de la partie 2 du présent devis.
- 9 Le devis doit être apprécié dans son ensemble et non par étapes; les surplus de certaines étapes devant pouvoir être compensés par les autres étapes.
- 10 Le devis est indicatif et demande peut être affiné en fonction des souhaits et des attentes des 5 communes ; dans sa phase initiale, il peut faire l'objet de mandat par étapes.
- 11 Les travaux menés par les communes en amont du processus de fusion pourraient venir diminuer les coûts du processus ; dans ce cas, les montants seront adaptés en conséquence
- 12 Selon la pratique RUN, seules les heures de travail effectivement réalisées seront facturées au mandant

No	Etapes	Objectif(s)	Temps	Actions	Heures techniques	Heures administratives	Rendu
0	Lancement et programmation du processus	Assurer un maximum d'efficience au processus	0.5 mois	Préparation, séance avec le comité de fusion, rédaction d'un document de référence, consultation, modification, validation.	10	0.5	Document de base fixant : Fonctionnement du processus et du comité; répartition des rôles; organisation des travaux, planification, communication.
1	Etat des lieux	Disposer d'un état des lieux des 5 communes et d'une analyse y relative	4 mois	Préparation, récolte des données (ressources et finances), consolidation, corrections, standardisation, organisation et accompagnement de 6 groupes de travail (en moyenne, 3 séances par groupe), synthèse des analyses des GT, établissement SWOT, préparation et présentation à la population, participation aux séances de comité	350	18	Liste des collaborations intercommunales (SI, convention, etc.) à jour. Matrice des ressources, infrastructures, équipements, etc. Etat des lieux financiers sur 5 ans. Analyse et conclusion des groupes de travail.
2	Projet de société	Etablir/formaliser un projet de société permettant à la population de se projeter sur la nouvelle entité	En parallèle aux points 1 et 3	Sur la base du projet de territoire, de l'analyse des groupes de travail sous 1, des visions des CC des 5 communes, rédaction d'un document de référence, consultation, modification, validation. Préparation, organisation, accompagnement de 6 groupes de travail	60	3	Rapport "projet de société"
3	Scénarios de fusion	Disposer d'un ou plusieurs scénarios négociés par les conseils communaux des 5 communes, devant aboutir à la rédaction de la convention de fusion	4 mois	(en moyenne, 2 séances), synthèse du ou des scénarios, présentation, négociations, modifications, validations, préparation et présentation à la population. Participation aux séances de comité.	200	10	Un des scénarios de fusion élaborés par les groupes de travail, négociés et validés par les conseils communaux.

4	Budget de fusion	Elaborer le budget à intégrer dans la convention de fusion, intégrant les variables exogènes et endogènes.	2-3 mois	Etablissement du budget "0", accompagnement d'un groupe de travail Finances (5 séances), repérage, calcul et intégration des variables endogènes (propres aux scénarios) et exogènes (qui s'imposent), établir les documents de travail, établir un rapport du groupe de travail, collaboration avec SCOM, présentations au comité, négociation, modification, validation. Sur la base du scénario choisi et du résultat des travaux des groupes de travail, rédaction, recherches d'informations complémentaires, présentation, modification, validation, présentation à la population. Collaboration avec SCOM. Participation aux séances de comité.	80	4	Budget de fusion
5	Convention et rapport de fusion	Elaborer la convention et le rapport de fusion (CC aux CG)	3-4 mois, en parallèle avec le point 4.		180	20	Convention de fusion Rapport de fusion
				Nb d'heures total	880	55.5	
				Tarifs horaires, TVA comprise	155	110	
				Honoraires	fr. 136'400.00	fr. 6'105.00	
				Coût honoraires		fr. 142'505.00	
				Frais : estim. 3% des honoraires		fr. 4'275.15	
				Coût total (24 mois)		fr. 146'780.15	

Options complémentaires, à la demande du comité intercommunal :

6	Communication	Préparer, coordonner et accompagner la communication du projet	tout au long du processus, sur une période estimée à 24 mois	Elaboration d'un plan de communication du processus (quoi, qui, comment, où, quand), coordination, conseil et coaching, suivi de la mise en œuvre, réalisation de tâches de communication pour certaines parties.	200	20	Plan de communication élaboré et mis en œuvre selon décision du comité
7	Gestion d'un site internet	Gestion active d'un site internet	Sur une période de 24 mois, par une collaboratrice administrative, 1h/semaine	Gestion active du site internet : structuration, introduction de document, gestion de la boîte-mail, etc.	4	100	Site internet actif, suivi et mis à jour
8	Processus décisionnel	Accompagnement du processus pendant le processus décisionnel politique et populaire	dès le démarrage du processus décisionnel, sur une période estimée de 8-10 mois	Accompagnement du comité intercommunal, résolution de problèmes, réponses à des questions juridiques. Participation aux séances du comité.	80	10	Suivi du processus et solutions efficaces et rapides apportées aux question se posant durant cette phase
				Nb d'heures total	284	130	
				Tarifs horaires, TVA comprise	155	110	
				Honoraires	fr. 44'020.00	fr. 14'300.00	
				Coût honoraires		fr. 58'320.00	
				Frais : estim. 3% des honoraires		fr. 1'749.60	
				Coût total (24 mois)		fr. 60'069.60	

Coûts annexes (hors mandat RUN)

Afin de présenter un panorama des coûts complets aux Conseils généraux des 5 communes, selon demande du comité, nous complétons le présent devis avec les coûts annexes établis selon les hypothèses suivantes :

- 1 Jeton de présence des membres du comité intercommunal : chaque commune assume les vacations et frais de son délégué au comité
- 2 Présidence : en l'absence de comité de pilotage, indemnités pour la présidence du comité
- 3 Secrétariat : la gestion administrative et logistique est assumée par une personne à désigner rémunérée par les 5 communes
- 4 Participants aux groupes de travail : défraiement (30 personnes à CHF 500.--, hors membre du comité)
- 4 Envoi tous ménages : l'envoi de tous ménages à la population est assumé par chacune des communes pour ses habitants
- 5 Site internet : le comité crée un site internet, géré dans le cadre du mandat RUN
- 6 Communication : le comité fera appel à des professionnels de la branche pour ce qui est des travaux de graphisme, d'impression, etc.
Des frais liés aux séances à destination à la population, à l'organisation logistique de conférence de presse, à la participation à des manifestations, à l'organisation de débats, etc. sont à intégrer.
- 7 Ces coûts sont à priori pas remboursés par le FAC

Coûts annexes (estimation)	
24 mois	
Indemnités présidence	fr. 8'000.00
Secrétariat	fr. 12'000.00
Groupes de travail	fr. 15'000.00
Conférence de presse	fr. 3'000.00
Tous ménages	fr. 6'000.00
Rapport de fusion (1000 ex.)	fr. 25'000.00
Site internet (création)	fr. 5'000.00
Matériel de vote, brochure d'info officielle	fr. 5'000.00
Actions de communication (affiches, etc.)	fr. 5'000.00
Total coûts annexes (estimation)	fr. 84'000.00
(24 mois)	

Synthèse	Sur une période 24 mois :		
	Coûts de mandats RUN (base)	fr.	146'780.15
	Coûts du mandat complémentaire (en option)	fr.	60'069.60
	Coûts annexes (hors mandat RUN)	fr.	84'000.00
		fr.	290'849.75